



Introduction au Sport de performance

Handball - Formation continue 2 Sport des jeunes

| | |
|---|---|
| Objectif | Approfondir, compléter et élargir les compétences dans le domaine du sport de performance |
| Contenus | <p>Système du sport suisse, encouragement de la relève, collaboration entre l'OFSP et Swiss Olympic, FTEM, encouragement des talents, concept d'encouragement de la fédération, formation des entraîneurs, communication</p> <p>Contenus spécifiques du sport: Observation et analyse du jeu Gestion des entraînements et des compétitions Utilisation des nouveaux médias à l'entraînement et en compétition Alimentation Développement du jeu Optimisation psychologique de la performance Tendances actuelles</p> |
| Méthodes et formes sociales | Enseignement frontal et en groupe, travail à deux ou en groupe, exposés, études en autodidacte, travaux préparatoires individuels |
| Moyens didactiques | Manuel J+S Handball, brochure «Communication», FTEM, plan d'entraînement cadre FSH |
| Public cible | Moniteurs J+S Handball Sport des jeunes, qui veulent exercer une activité avec les sportifs de la relève dans le sport de performance. |
| Conditions d'admission générales | <p>Selon l'art. 21 de l'ordonnance du DDPS sur les programmes et les projets d'encouragement du sport (OPESp)</p> <p>La recommandation est délivrée par le coach J+S responsable.</p> |
| Conditions d'admission spécifiques | <p>Reconnaissance de moniteur J+S Handball Sport des jeunes avec statut «valable» ou «caduc».</p> <p>Réussite du «Examen d'admission», «Physis 2 (Handball)», «Coaching 2 (Handball)», «Entraînement du gardien 1: débutants» et «Entraînement du gardien 2: avancés».</p> <p>Exercer une activité régulière de moniteur au sein d'une équipe juniors inter/élite ou d'une équipe de 1^{re} ligue, de LNB ou de LNA.</p> <p>Etre disposé à exercer une activité régulière au sein d'une sélection FSH, d'un centre de performance ou d'un club labellisé «Rookies».</p> |
| Durée | 2+3 jours |
| Forme de l'offre | Forme continue ou fractionnée |
| Qualification | Module réussi: Le moniteur a suivi le module dans son intégralité, a fourni les prestations requises et est jugé apte à exercer sa fonction de manière autonome. |
| Attestation des compétences | Comp. prof. théorie: note 1-4 |

Obligation de formation continue

Les moniteurs J+S sont tenus, selon l'art. 28 de l'OPEsp, de suivre un cours de formation continue.

OFSP
2532 Magglingen



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral du sport OFSPO